

La comptabilisation de vos activités selon le Système uniforme des comptes pour restaurants

Svec ce quatrième article, nous continuons la série que nous avons amorcée en janvier 2005 et qui traite de la comptabilité selon le Système uniforme des comptes pour restaurants.

Dans notre dernier article (*Revue HRI*, vol. 9, n° 3, mai 2005), nous avons présenté un exemple de plan comptable selon le **Système uniforme des comptes pour restaurants**. Nous avons également présenté une énumération détaillée des comptes contenus dans la section « Frais d'exploitation ». Dans cet article et dans les prochains, nous présenterons les différentes dépenses qui doivent être comptabilisées dans chacun des comptes.

Comme nous l'avons constaté dans notre dernier article, la section « Frais d'exploitation » regroupe des coûts que l'on classe dans sept catégories distinctes:

- 7300 – Frais d'occupation
- 7400 – Coûts directs d'exploitation
- 7500 – Musique et divertissement
- 7600 – Marketing
- 7700 – Services publics
- 7800 – Administration et frais généraux
- 7900 – Entretien et réparations

Dans le présent article, nous traiterons, entre autres, des dépenses qui entrent dans les catégories « Frais d'occupation » et « Coûts directs d'exploitation ».

7300 – Frais d'occupation
 Voici, pour les frais d'occupation, la liste des comptes

de grand livre généralement utilisés par les entreprises de restauration qui travaillent avec le Système uniforme des comptes pour restaurants.

7305 – Loyer minimum fixe
 Montant fixe payé au propriétaire du bâtiment pour occuper les lieux.

7310 – Loyer – Variable
 Pourcentage de votre chiffre d'affaires que vous devez payer au propriétaire du bâtiment pour occuper les lieux.

7315 – Location – Terrain
 Montant payé au propriétaire pour la location du terrain sur lequel est installé le bâtiment dans lequel vous exploitez votre restaurant.

7320 – Location d'équipement
 Montant payé au propriétaire pour l'utilisation de certains équipements incorporés au bâtiment.

7325 – Taxes foncières
 Montant payé pour les taxes foncières.

7330 – Taxes pour l'usage de la propriété
 Montant payé pour les taxes d'usage de la propriété (eau, ordures, etc.).

7335 – Autres taxes municipales
 Montant payé pour les autres taxes municipales.

7340 – Redevance ou droit d'occupation
 Ce compte comptable est utilisé si vous êtes franchisé et que vous devez payer à votre franchiseur propriétaire du bâtiment un montant qui cor-

respond à un pourcentage de votre chiffre d'affaires comme partie ou totalité de votre loyer.

7350 – Association ou frais d'adhésion
 Ce compte est utilisé si vous devez payer des frais d'adhésion obligatoires à une association de marchand. C'est souvent le cas, par exemple, dans les centres commerciaux.

7360 – Assurances – Bâtiment et contenu
 Montant payé pour la couverture d'assurance du bâtiment dans lequel vous exploitez votre restaurant ainsi que pour l'assurance de son contenu.

7399 – Autres coûts d'occupation
 Autres montants payés pour l'occupation de votre espace de restaurant et qui n'est pas comptabilisé dans l'un des comptes précédents.

7400 – Coûts directs d'exploitation
 Voici, pour les coûts directs d'exploitation, la liste des comptes de grand livre généralement utilisés par les entreprises de restauration qui travaillent avec le Système uniforme des comptes pour restaurants.

7402 – Uniformes
 Montant dépensé pour l'achat de tabliers, de blouses, de casquettes, de costumes, de sarraus, de gants, de tailleurs, de cravates, de pantalons, de filets à cheveux, de souliers, d'insignes, etc.

7404 – Buanderie et nettoyage à sec
 Montant dépensé pour le net-

toyage des tissus : uniformes, linges, nappes, serviettes de table, rideaux et tout autre article en tissu.

7406 – Location – Lingerie/tissus
 Montant dépensé pour la location de la lingerie : linges, nappes, serviettes de table, rideaux et tout autre article en tissu excluant ce qui entre dans la catégorie « Uniformes ».

7408 – Achats – Lingerie/tissus
 Montant dépensé pour l'achat de lingerie : linges, nappes, serviettes de table, rideaux et tout autre article en tissu excluant ce qui entre dans la catégorie « Uniformes ».

7410 – Accessoires de table
 Montant dépensé pour l'achat de porcelaines, d'assiettes, de tasses, de sous-tasses, de sauciers, de bols, de théières, de cafetières, de pichets, de verres à eau, de verres à vin, de verres à « shooter », de gobelets, de sous-plats, de plats de service, de plats de présentation, de plateaux, de soupières, de chandeliers, de pièces décoratives, de seaux à vin, etc.

7412 – Accessoires de service
 Montant dépensé pour l'achat de couteaux, de fourchettes, de cuillères, de louches, etc.

7414 – Accessoires de cuisine
 Montant dépensé pour l'achat de couteaux de cuisinier, de casseroles, de poêles, de bouilloires, de bols à mélanger, de fouets, de cuillères, d'ouvre-boîtes, d'aiguiseurs à couteaux, de petits outils et équipements, etc., et pour les coûts d'entretien des accessoires de cuisine si le coût est moindre que 100 \$.

7416 – Dépenses véhicules (livraison)

Ensemble des dépenses encourues pour les véhicules de livraison et pour la location de véhicules, s'il y a lieu.

7418 – Fournitures d'entretien

Montant dépensé pour l'achat de nettoyeurs, de polissoirs, de savons, de détergents, de désinfectants, de produits chimiques, de déodorants, de balais et d'aspirateurs, de vadrouilles, de grattoirs, de torchons, de guenilles, de linges à poussière, de seaux et de chaudières, de chiffons, de laines d'acier, etc.

7420 – Fournitures de papiers

Montant dépensé pour l'achat de vaisselle en styromousse ou en carton, de napperons de papier réguliers et dentelés (« doilies »), de serviettes de table en papier, d'emballages pour livraison et pour emporter, de boîtes, de papier filtre, de papier ciré,

de ficelle, de fil de nylon, etc.

7422 – Fournitures pour les invités/clients

Montant dépensé pour l'ensemble des fournitures utilisées par le département marketing pour le bénéfice des clients : allumettes, crayons, petits cadeaux, souvenirs, journaux quotidiens, cure-dents, cartes postales (Zoom Média), présentoirs de cartes de crédit, etc.

7424 – Fournitures de bar

Montant dépensé pour l'achat de limonadiers (tire-bouchons), de « shakers », de mélangeurs, de mixeurs, d'ouvre-bouteilles, de cuillères, de presseurs à fruits, de décorations à verres de boissons, de souvenirs, de mesures à alcool, de couteaux, de pailles, de bouchons (« stoppers »), de pique-fruits, de cure-dents, etc.

7426 – Menus et cartes

Montant dépensé pour l'achat ou la production des menus

réguliers ou du jour, des cartes des boissons, des cartes des desserts, des cartes des nouveautés, incluant les frais de graphisme, de coupe, d'impression, de papier, etc.

7428 – Contrat d'entretien ménager

Montant dépensé pour l'entretien ménager (lavage de vitres, etc.).

7430 – Services hygiène et salubrité

Montant dépensé pour l'hygiène et la salubrité (extermination, désinfection, traitement et contrôle des parasites, etc.).

7432 – Décorations intérieures

Montant dépensé pour les fleurs, plantes, drapeaux, guirlandes, pièces décoratives, aquariums et pour les frais de designers, stylistes et décorateurs, etc.

7436 – Stationnement – véhicules des clients

Montant dépensé pour la loca-

tion d'un abri pour les véhicules (entretien, nettoyage, sécurité, etc.).


7438 – Droits/permis d'exploitation

Montant dépensé pour les permis (MAPAQ, RACJQ), les permis spéciaux d'exploitations, les frais d'inspection, les licences, etc.

7440 – Frais de banquet

Montant dépensé pour la location de chaises, d'équipements de banquet, de tables froides, de tables chaudes, de tables de réchauffement, etc.

7498 – Autres dépenses d'exploitation

Autres dépenses directement reliées au service à la clientèle (perte ou dommage à des effets appartenant aux clients, etc.). 

À suivre...

Employeurs, investissez dans votre équipe pour former des experts!

ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES ADAPTÉES AUX CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE INDUSTRIE OFFERTES À QUÉBEC ET À GATINEAU.



Supervision en tourisme, hébergement et restauration

Programme créé avec les spécialistes de l'industrie!

Développez les compétences de votre équipe en supervision du personnel et des activités dans les secteurs de l'industrie touristique. **Début des cours : septembre 2005 et janvier 2006**

Gestion de la restauration

Programme unique au Québec!

Consolidez les habiletés en gestion de votre équipe en lui offrant une formation répondant aux exigences nationales et internationales. **Début des cours : septembre 2005**



Service de Formation continue

418.683.2104, poste 2127
www.college-merici.qc.ca

819.595.1115, poste 303
www.multicollege.qc.ca

